

PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

_			
DÁ		ion	
пe	un	поп	

Electronique	Mardi 20 Février 2024
Président :	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Stéphane BEGEL - Thierry CORROYER – Gérard GEORGES - Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY - Michel BOURNEZ - Nicolas VUILLEMIN

RAPPEL

PLANNING DE JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3: pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

- 1. Annulation de lever de rideau
- 2. Annulation générale

Une équipe senior qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 - CHAMPIONNATS

Match n° 25933333 : R2 groupe A : SORNAY - LE CREUSOT du 18 février 2024

La commission prend connaissance du mail de l'arbitre de la rencontre. L'arrêté municipal envoyé le vendredi 16 février n'était pas destiné aux arbitres, ni à la bonne adresse du service de la ligue (pour rappel : sportif@lbfc.fff.fr).

Les frais de déplacements des arbitres sont à la charge du club de Sornay.

Match n° 26631040 : R3 groupe D : JURA LACS 2 - TRIANGLE D'OR du 18 février 2024

La commission prend connaissance de l'arrêt de la rencontre et des rapports de l'arbitre et du club de Jura Lacs et décide de faire rejouer la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 25915119 : R1 Herbelin groupe A : BEAUNE – STADE AUXERRE du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 17h00 au stade du Château 1 à Vignoles.

Match n° 25927555: R2 groupe D: LARIANS MUNANS – JS LURE du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 18h00 au stade des Graviers 1 à Larians Munans.

Match n° 25935054: R3 groupe B: SUD FOOT 71 – LE BREUIL ASA du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 17h00 au stade municipal 1 à St Nizier sous Charlieu (terrain de repli).

Match n° 26643166: R3 groupe D: TRIANGLE D'OR – MONTMOROT O. du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h30 au stade municipal 1 à Arbois.

Match n° 26643034 : R3 groupe D : LONS LE SAUNIER 2 – ROCHEFORT ATHLETIC du 25 février 2024 La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h30 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 25917754 : R3 groupe E : ORNANS 2 - RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2 du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h00 au stade André Brey 2 à Ornans.

<u>Match n° 25930930 : R3 groupe E : AUDEUX/PEL./POUILLEY LES VIGNES – PONTARLIER 3 du 25 février 2024</u>

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 19h00 au stade Henri Joran à Besançon.

Match n° 25931353 : R3 groupe E : VAL DE LOUE – ST VIT 2 du 25 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 15h30 au stade municipal 1 à Quingey.

1.2 - COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

<u>Suite aux résultats des matchs en retard disputés les 17 et 18 février 2024, voici la programmation des rencontres</u> le dimanche 3 MARS 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

27976011: JURA DOLOIS 2 – FC 4 RIVIERES

En raison de la programmation de matchs en retard de championnat N3, <u>ce sont les équipes 2 des</u> clubs suivants qui participent à la Coupe BFC :

- ASPTT DIJON 2 ST APOLLINAIRE
- FC BART CA PONTARLIER 2
- JURA DOLOIS 2 FC 4 RIVIERES

1.3 - REPORTS

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end des 2 et 3 MARS 2024

R1 Herbelin groupe C:

• 26727469 : AUDINCOURT – MORTEAU MONTLEBON (match à rejouer le samedi 2 mars 2023 à 20h00 à huis clos)

R2 groupe A:

25906620 : MAGNY – NEVERS BANLAY

• 25906627 : PARON – ST BENIN

R2 groupe B:

25933333 : SORNAY – LE CREUSOT

R2 groupe C:

• 25907270 : LA JOUX NOZEROY – LEVIER

• 25930751 : CHATEAU DE JOUX – ST JEAN DE LOSNE

R3 groupe E:

• 25931343 : RC SAONOIS - VAL DE LOUE

• 25931350 : SAONE MAMIROLLE – FRASNE

R3 groupe F:

• 25917874 : EXINCOURT TAILLECOURT – BESSONCOURT/ROPPE/LARI.

• 25931426 : PAYS MINIER – HAUTE LIZAINE

La commission décide de reporter la rencontre suivante A UNE DATE ULTERIEURE

Coupe Intersport:

Groupe C:

26798104 : JURA DOLOIS 2 – RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2

JEUNES

1.3 - CHAMPIONNATS

<u>Match n° 26311595 : U18R1 Laser Game Evolution : JURA DOLOIS – RACING BESANCON du 25 février</u> 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 24 février 2024 à 16h00 au stade Paul Martin 3 à Tavaux.

Match n° 27950345 : U18 intersecteurs : GEVREY-CHAMBERTIN – NEVERS BANLAY du 14 avril 2024 La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 13 avril 2024 à 12h00 au complexe sportif Roger Barbier 1 à Gevrey-Chambertin.

<u>Match n° 25932782 : U17R1 groupe B : LONS LE SAUNIER – GJ MONTS ET VALLEES du 24 mars 2024</u> La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 23 mars 2024 à 11h00 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 27783575 : U15R1 groupe élite : PONTARLIER – DIJON FCO du 2 mars 2024

La commission prend connaissance de l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le samedi 2 mars 2024 à 15h00 au complexe sportif DFCO 2 à St Apollinaire. Le match retour du 1^{er} juin 2024 se déroulera à Pontarlier.

1.9 - CHAMPIONNATS HEURE DE COMPETITION - 2EME PHASE

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile. Elle décide pour la saison 2023/2024, à titre dérogatoire et exceptionnel pour le championnat de valider des horaires et jour de pratique en dehors de la ½ journée concernée par le jour et l'horaire de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisants pour les clubs figurant dans le groupe.

Pour rappel :

COMPETITION	HORAIRE ETE
U18R	Dimanche 15h00
U18IS	Dimanche 13h00
U17R	Dimanche 13h00
U16R	Dimanche 13h00
U15R	Samedi 15h00
U15IS	Samedi 15h00
U14R	Samedi 15h00
U13IS	Samedi 15h00

Pour rappel en bleu les horaires U18R1 – U17R1 et U16R1

En noir les nouvelles demandes validées par la commission sportive pour la 2ème phase

CLUBS	U18R	U18IS	U17R	U16R1	U16R2	U15R	U15IS	U14R	U13IS
STADE AUXERRE	Samedi		Samedi	Samedi					
	14h00		16h00	16h00					
CHEVIGNY ST SAUVEUR	Samedi				Dimanche				
	18h00				10h30				
JURA DOLOIS	Dimanche			Dimanche		Samedi		Samedi	Samedi
	12h30			12h30		16h00		16h00	14h00
VESOUL FC			Dimanche	Samedi		Samedi		Samedi	
			12h30	16h30		14h00		14h00	
CHALON FC	Dimanche		Dimanche	Dimanche					
	12h30		10h30	10h30					
BEAUNE AS					Samedi				
					16h00				
BESSONCOURT			Dimanche						
			11h00						
FONTAINE LES DIJON		Dimanche	Dimanche	Dimanche				Samedi	Samedi
		12h00	10h30	10h30				16h30	13h30
GJ MONTS ET VALLEES			Samedi						
			16h00						
LOUHANS CUISEAUX			Dimanche		Dimanche				Samedi
			11h00		11h00				13h30
PONTARLIER CA			Dimanche	Dimanche		Samedi			Samedi
			12h00	12h00		16h00			12h00

CLUBS	U18R	U18IS	U17R	U16R1	U16R2	U15R	U15IS	U14R	U13IS
SENS FC			Samedi				Samedi		Samedi
			16h00				13h30		13h30
ST APOLLINAIRE			Dimanche		Dimanche		Samedi		
			11h00		11h00		15h00		
JURA STAD'FC					Dimanche				
					11h00				
LONGVIC ALC					Samedi				
					17h00				
NOIDANAIS		Samedi			Samedi				
		15h00			16h00				
SNID					Samedi			Samedi	
					14h30			14h30	
BART					Samedi				
IC CELONICEV					16h00			Camad:	
IS SELONGEY								Samedi 13h30	
LONG LE CALINIED			Dimonoho	Dimanche					
LONS LE SAUNIER			Dimanche 11h00	11h00				Samedi 14h00	
CL CLID HALITE CA ONE			111100	111100	Comodi	Compad:			Camad:
GJ SUD HAUTE SAONE					Samedi 16h00	Samedi 16h00		Samedi 16h15	Samedi 14h45
GRAND BESANCON FC					101100	Samedi		101112	141145
GRAND BESANCON FC						16h00			
MONTCEAU			Dimanche			101100			
WONTELAD			11h00						
FC NEVERS			111100		Samedi				
T C NEVERS					15h00				
FC MACON					Dimanche				
					10h30				
GEVREY-CHAMBERTIN		Dimanche			2011.00				
		11h00							
PARON		Samedi							
		11h00							
CHATENOY		Samedi							
		16h00							
NEVERS BANLAY		Samedi							
		14h00							
BELLEHERBE SANCEY		Samedi							
		14h30							
JURA LACS FOOT		Samedi							
		15h00							
LE CREUSOT		Samedi							
		15h00							

2- FUTSAL

2.1 – REGIONAL 1 FEMININE

 $\underline{\mathsf{Match}\ \mathsf{n°25920709}: \mathsf{R\'egional}\ \mathsf{1}\ \mathsf{F\'eminine}: \mathsf{US}\ \mathsf{BLANZY}\ \mathsf{FEMNINE}-\mathsf{RACING}\ \mathsf{BESANCON}\ \mathsf{du}\ \mathsf{04}\ \mathsf{f\'evrier}}{\mathsf{2024}}$

La commission prend connaissance du procès-verbal de la commission des statuts, Règlements et Obligations des clubs du 15 février 2024.

La commission valide la décision infligeant la perte du match par pénalité du club de l'US BLANZY FEMNIINE (-1pt; 3buts) pour en reporter le gain au club du RACING BESANCON (3pts, 3buts).

3- FUTSAL

3.1 - CHAMPIONNATS

La commission décide de reporter les rencontres suivantes à la semaine du 04 au 08 MARS 2024 :

Régional 1 Futsal :

Poule Promotion B

N°27989085 : NEUILLY CRIM. SENNCE. – FC FUANS

N°27989084 : BAUME LES DAMES – PONTARLIER CA

4- FONCTIONNEMENT

4.1 - FMI - SUIVI PAR LA COMMISSION

Transmission tardive:

ASFC BELFORT: amende de 20 Euros (R2 groupe D match n° 25927551) IS/SELONGEY 3: amende de 20 Euros (R3 groupe C match n° 25917483)

Le Président Commission Régionale Sportive

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football